



# Procès-Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 16 novembre 2022 à 20h00**

---

L'an deux mille vingt-deux, le seize novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le 10 novembre 2022, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du plateau en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles PERRIN, Maire.

**Etaient Présents** : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Arnaud CHAILLET, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

**Absent excusé** : Serge CONTINI

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation du secrétaire de séance.

**Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022, qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

**1. Démission d'un conseiller municipal :**

***Rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Le Maire informe tous les conseillers présents de la démission de Monsieur Alain Bourquenez.

Selon la procédure, Monsieur le Préfet en a été informé en bonne et due forme.

**2. Retour au droit commun pour les réunions des assemblées délibérantes :**

***Délibération n° 37/2022 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN***

Après lecture des règles à observer sur le lieu de réunion, le conseil municipal décide de se réunir à la mairie de la commune à l'avenir.

**Le conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

**3. ONF : devis d'assistance bois façonnés pour 2022/2023**

*Délibération n°38 / 2022 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN*

Monsieur le Maire explique le devis d'assistance technique de l'ONF pour l'exercice 2022/2023 sur les parcelles 15 et 16r (cubage, classement, suivi et réception de chantier...), soit un montant de 565 € HT.

**Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

**4. ONF : destination des coupes 2023**

*Rapporteur Monsieur Gilles PERRIN*

Reporté au prochain conseil municipal.

**5. Dotation Globale de Fonctionnement : longueur de la voirie communale**

*Délibération n°39 / 2022 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN*

En vue de la préparation de la DGF et du recensement des linéaires de voirie communale avec 4 866 m de voirie communale recensée. Est rajoutée l'impasse des corbas, soit une nouvelle longueur de 5 066m.

**Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

**6. CDG 90 : motion de soutien à la formation « secrétaire de mairie »**

*Délibération n°40 / 2022 : rapporteur Monsieur Gilles PERRIN*

Le Maire fait lecture de la motion de soutien à la formation de secrétaire de mairie par l'AMF90 et le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale. Ce diplôme universitaire n'est pas soutenu financièrement par le conseil régional de Bourgogne Franche Comté en 2022, pourtant chef de file en matière de formation professionnelle.

**Le conseil municipal adopte cette motion à l'unanimité avec 8 voix POUR.**

**7. Points divers :**

- La pose des panneaux photovoltaïques étant terminée, les travaux de raccordement avec Enedis sont en cours.
- La date de l'attribution des lots d'affouage est reportée au lundi 19 décembre 2022 à 18h00 en mairie (après l'abattage des arbres).

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin